

**ARRETE PORTANT BILAN QUANTITATIF DE L'OFFRE DE SOINS
TENANT COMPTE
DES BESOINS EXCEPTIONNELS EN EQUIPEMENTS MATERIELS LOURDS**

AU 29 MARS 2021

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE
DE NORMANDIE**

VU le Code de la santé publique et notamment ses articles L. 6122-9, L. 6122-11, D. 6121-6 à D. 6121-10, R. 6122-25 à R. 6122-26, R. 6122-29 à R. 6122-31 ;

VU la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires et la loi n° 2011-940 du 10 août 2011 modifiant certaines dispositions de la loi du 21 juillet 2009 précitée ;

VU la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 portant modernisation de notre système de santé ;

VU la loi n° 2021-160 du 15 février 2021 prorogeant l'état d'urgence sanitaire ;

VU l'ordonnance n° 2018-4 du 3 janvier 2018 relative à la simplification et à la modernisation des régimes d'autorisation des activités de soins et des équipements matériels lourds ;

VU l'ordonnance n° 2018-21 du 17 janvier 2018 de mise en cohérence des textes au regard de la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé ;

VU le décret n° 2016-1023 du 26 juillet 2016 relatif au projet régional de santé ;

VU le décret 2018-117 du 19 février 2018 relatif à la simplification et à la modernisation des régimes d'autorisation des activités de soins et des équipements matériels lourds ;

VU le décret du 17 juin 2020 portant nomination de Monsieur Thomas DEROCHE en qualité de Directeur général de l'Agence Régionale de Santé de Normandie ;

VU l'arrêté du 20 juillet 2017 de la Directrice générale de l'Agence Régionale de Santé de Normandie relatif à la délimitation des zones pour les activités de soins, les équipements matériels lourds et les laboratoires de biologie médicale du schéma régional de santé du projet régional de santé de Normandie ;

VU l'arrêté du 10 juillet 2018 de la Directrice générale de l'Agence Régionale de Santé de Normandie publié le 10 juillet 2018 portant adoption du projet régional de santé de Normandie, composé notamment du schéma régional de santé ;

VU l'arrêté du 10 septembre 2018 portant modification de l'arrêté en date du 10 juillet 2018 portant adoption du projet régional de santé de Normandie ;

VU l'arrêté du 10 juillet 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans les territoires sortis de l'état d'urgence sanitaire et dans ceux où il a été prorogé ;

VU l'arrêté du 7 novembre 2020 modifiant l'arrêté du 10 juillet 2020 prescrivant les mesures d'organisation et de fonctionnement du système de santé nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire ;

VU l'arrêté du Directeur général de l'Agence Régionale de Santé de Normandie en date du 18 mars 2021 portant modification de l'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les périodes de réception des dossiers de demandes d'autorisation et le cas échéant de renouvellement d'autorisation (en cas d'injonction de dépôt d'un dossier complet au titre de l'article L 6122-10 4ème alinéa du CSP) des activités de soins et des équipements matériels lourds pour l'année 2021 ;

VU la décision du 5 février 2021 portant délégation de signature du Directeur général de l'Agence Régionale de Santé de Normandie ;

VU l'avis de la Commission Spécialisée de l'Offre de Soins, en sa séance du 18 mars 2021 ;

CONSIDERANT que l'article R.6122-31 du Code de la santé publique prévoit que « *Lorsque les objectifs quantitatifs définis par le schéma régional ou interrégional de santé sont atteints dans une des zones définies au 2° du I de l'article L. 1434-3, le Directeur général de l'Agence régionale de santé peut constater, après avis de la commission spécialisée de la Conférence régionale de santé et de l'autonomie compétente pour le secteur sanitaire, qu'il existe des besoins exceptionnels tenant à des situations d'urgente et d'impérieuse nécessité en matière de santé publique et rendant recevables, en vertu du cinquième alinéa de l'article L. 6122-9, les demandes d'autorisation ayant pour objet de répondre à ces besoins. Dans ce cas, le bilan mentionné à l'article R. 6122-30 fait apparaître la nature et l'étendue de ces besoins, les objectifs quantitatifs de l'offre de soins nécessaire pour y satisfaire, par activités de soins et par équipements matériels lourds, ainsi que les lieux où l'implantation est souhaitée* » ;

CONSIDERANT que les objectifs qualitatifs du Schéma Régional de Santé (SRS) du Projet Régional (PRS) de Santé 2018-2023 pour le volet imagerie sont de :

- Répondre aux besoins d'accessibilité des équipements matériels lourds en terme de délai de rendez-vous ;
- Evaluer et répondre aux besoins spécifiques des populations âgées et en situation de handicap ;
- Mutualiser la permanence des soins en incitant à des coopérations structurées entre acteurs publics et privés ;
- Garantir la pertinence des soins et des actes ;
- Adapter les appareils de médecine nucléaire aux ressources médicales et aux nouvelles technologies ;
- Développer la téléradiologie ainsi que d'autres innovations techniques et organisationnelles afin d'une part d'appuyer les sites fragiles en terme de démographie de radiologue et d'autre part de mutualiser les lignes de permanence des soins en imagerie ;
- Accompagner l'installation de professionnels de santé dans les territoires ;

CONSIDERANT que lors de la publication du PRS, une révision des objectifs relatifs aux équipements matériels lourds prévus dans le SRS était envisagée de manière régulière afin de prendre en compte, d'une part, les conséquences de la réforme des autorisations annoncées dans le champ de l'imagerie et, d'autre part, les évolutions rapides des indications et techniques dans ce champs d'intervention ; qu'en conséquence, les objectifs quantifiés pour l'imagerie n'ont pas été prévus pour satisfaire aux besoins au-delà de cette période ; que compte-tenu des délais de préparation de la réforme et de la mobilisation des acteurs de santé pour lutter contre l'épidémie de la COVID-19 qui a touché la France en 2020, aucune révision du SRS n'a pu être conduite ;

CONSIDERANT que pour autant les organisations mises en place dans le contexte de crise sanitaire ont renforcé les besoins d'équipements matériels lourds utilisés à des fins diagnostiques, que ces organisations ont vocation à s'inscrire dans la durée, y compris après la période épidémique actuelle;

CONSIDERANT qu'une augmentation des prescriptions d'imagerie en coupe est encouragée par :

- De nouvelles indications : notamment l'endométriose, les cancers de la prostate (recommandation de l'Association Française d'Urologie d'IRM systématique) et du sein, les scanners thoraciques, les urgences (ex : thrombectomie),
- L'évolution des machines (avec un scanner spectral, par exemple, l'utilisation diminuée de produit de contraste facilite le recours à cet examen) ;

CONSIDERANT qu'après analyse des besoins sur le territoire de la région Normandie, l'ouverture d'implantations en équipements matériels lourds est nécessaire sur cinq zones d'implantations, sans délai, afin de répondre aux besoins de santé urgents de la population de ces territoires :

- Zone d'implantation du Calvados ;
- Zone d'implantation du Havre ;
- Zone d'implantation de l'Orne ;
- Zone d'implantation de Rouen-Elbeuf ;
- Zone d'implantation d'Evreux-Vernon ;
- Zone d'implantation de la Manche ;

CONSIDERANT que les besoins identifiés sur ces territoires de santé concernent les équipements matériels lourds suivants :

- Caméra à scintillation ou non de détecteur d'émission de positons en coïncidence, tomographe à émissions, caméra à positons,
- Appareil d'imagerie ou de spectrométrie par résonance magnétique nucléaire à utilisation clinique,
- Scanographe à utilisation médicale ;

CONSIDERANT que pour la zone d'implantation du Calvados, le besoin exceptionnel s'exprime par l'ajout d'un appareil d'IRM, et autant d'implantation possible, l'objectif quantifié en nombre d'appareils et d'implantation d'IRM fixé par le PRS étant atteint alors que, sur ce territoire, un renforcement de l'imagerie est nécessaire afin d'offrir des délais d'attente acceptables et éviter des pertes de chance pour les patients induites par un allongement de fait de ces délais ;

CONSIDERANT que pour la zone d'implantation du Havre, le besoin exceptionnel s'exprime par l'ajout d'un appareil tomographe à émission de positons et autant d'implantation possible, l'objectif quantifié en nombre d'appareils et d'implantation de tomographe à émission de positons fixé par le PRS étant atteint alors qu'il existe une demande croissante d'examens de médecine nucléaire sur ce territoire ;

CONSIDERANT également que la zone d'implantation du Havre apparait sous-dotée en tomographe à émission de positons comparativement aux zones d'implantations du Calvados (0.4 appareil pour 100 000 habitants) et de Rouen-Elbeuf (0.4 appareil pour 100 000 habitants) avec un taux d'équipement de 0.2 appareil pour 100 000 habitants alors que la population globale sur ce territoire est en constante augmentation ;

CONSIDERANT que pour la zone d'implantation de l'Orne, le besoin exceptionnel s'exprime par l'ajout d'un appareil de tomographe à émission de positons et d'un appareil de caméra à scintillation, et autant d'implantations possibles, ce territoire ne disposant d'aucune offre en médecine nucléaire ;

CONSIDERANT que pour la zone d'implantation de Rouen-Elbeuf, le besoin exceptionnel s'exprime par l'ajout de trois scanographies à utilisation médicale supplémentaires et autant d'implantations possibles, l'objectif quantifié en nombre d'appareils et d'implantation de scanographies à utilisation médicale fixé par le PRS étant atteint alors que ce territoire se caractérise par un taux d'équipement

de 1,9 scanners pour 100 000 habitants nettement inférieur à la moyenne régionale qui est de 2,1 scanners pour 100 000 habitants ;

CONSIDERANT que pour la zone d'implantation d'Evreux-Vernon, le besoin exceptionnel s'exprime par l'ajout d'un appareil d'IRM, d'un appareil de scanographe à utilisation médicale et d'un appareil de tomographe à émission de positons, et autant d'implantations possibles, l'objectif quantifié en nombre d'appareils et d'implantation fixé par le PRS étant atteint respectivement sur ces trois équipements alors que ce territoire apparaît sous doté sur chacune des catégories d'appareils concernés au regard du taux d'équipement moyen régional ramené à 100 000 habitants ;

CONSIDERANT que pour la zone d'implantation de la Manche, le besoin exceptionnel s'exprime par l'ajout de 2 appareils d'IRM, d'un scanographe à utilisation médicale et d'un tomographe à émission de positons supplémentaires, et autant d'implantations possibles, cette zone d'implantation apparaissant sous dotée en appareils d'imagerie et en médecine nucléaire au regard du taux d'équipement moyen régional ramené à 100 000 habitants ;

CONSIDERANT qu'il peut être reconnu sur les zones d'implantation du Calvados, du Havre, de l'Orne, de Rouen-Elbeuf, d'Evreux-Vernon et de la Manche une situation justifiant des implantations supplémentaires en équipements matériels lourds dans le cadre de la procédure du recours aux besoins exceptionnels ;

CONSIDERANT ainsi que les dispositions réglementaires prévues à l'article R6122-31 du Code de la santé publique, relative aux besoins exceptionnels, sont remplies ;

CONSIDERANT que l'Agence Régionale de Santé de Normandie dans le respect des objectifs du SRS et du PRS, veillera particulièrement lors de l'analyse des projets :

- à ne pas déstabiliser les coopérations notamment publiques-privées existantes ou en cours,
- au respect des effectifs médicaux et paramédicaux suffisants pour assurer un fonctionnement optimal garantissant la qualité et la sécurité des soins sur le territoire ;

CONSIDERANT que les membres de la commission spécialisée de l'organisation des soins ont émis, lors de la séance du 18 mars 2021, un avis favorable au recours à la procédure du besoin exceptionnel ;

A R R E T E

Article 1^{er} : Le bilan quantitatif de l'offre de soins, pour les activités de soins et les équipements matériels lourds soumis à autorisation, listés aux articles R 6122-25 et R 6122-26 du Code de santé publique et relevant du schéma régional de santé et du schéma interrégional d'organisation des soins (*une seule activité concernée*), est établi au 29 mars 2021 pour l'agence régionale de santé de Normandie en vue de la première période de réception des demandes d'autorisation et le cas échéant de renouvellement d'autorisation, fixée du 13 avril au 13 juin 2021.

- Médecine ;
- Chirurgie ;
- Gynécologie-obstétrique, néonatalogie, réanimation néonatale ;
- Psychiatrie ;
- Soins de suite et de réadaptation ;
- Soins de longue durée ;
- Activités interventionnelles sous imagerie médicale, par voie endovasculaire, en cardiologie ;
- Neurochirurgie pour la modalité radiochirurgie intracrânienne et extracrânienne en conditions stéréotaxiques (activité relevant du SIOS)
- Médecine d'urgence ;
- Réanimation ;
- Traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extrarénale ;

- Activités cliniques et biologiques d'assistance médicale à la procréation et activités biologiques de diagnostic prénatal ;
- Traitement du cancer ;
- Examen des caractéristiques génétiques d'une personne ou identification d'une personne par empreintes génétiques à des fins médicales.
- Caméra à scintillation munie ou non de détecteur d'émission de positons en coïncidence, tomographe à émissions, caméra à positons ;
- Appareil d'imagerie ou de spectrométrie par résonance magnétique nucléaire à utilisation clinique ;
- Scanographe à utilisation médicale ;
- Caisson hyperbare ;
- Cyclotron à utilisation médicale ;

Article 2 : Il est également constaté, dans le bilan quantifié de l'offre de soins, qu'il existe des besoins exceptionnels destinés à compléter la planification de l'offre de soins de la région Normandie pour les équipements matériels lourds suivants :

- Sur la zone d'implantation du Calvados : un appareil et une implantation supplémentaires pour les équipements matériels lourds de type IRM, ce qui porte le nombre d'appareils à 15 et le nombre d'implantations à 10 ;
- Sur la zone d'implantation du Havre : un appareil et une implantation supplémentaires pour les équipements matériels lourds de type tomographe à émission de positons, ce qui porte le nombre d'appareils à 2 et le nombre d'implantations à 2 ;
- Sur la zone d'implantation de l'Orne :
 - o un nouvel appareil et une nouvelle implantation pour les équipements matériels lourds de type tomographe à émissions de position ce qui porte le nombre d'appareil à 1 et le nombre d'implantation à 1 ;
 - o un nouvel appareil de caméra à scintillation et une nouvelle implantation, ce qui porte le nombre d'appareil à 1 et le nombre d'implantation à 1 ;
- Sur la zone d'implantation de Rouen-Elbeuf : 3 appareils et 3 implantations supplémentaires pour les équipements matériels lourds de type scanographe à utilisation médicale, ce qui porte le nombre d'appareils à 19 et le nombre d'implantations à 15 ;
- Sur la zone d'implantation d'Evreux-Vernon :
 - o un appareil et une implantation supplémentaire pour les équipements matériels lourds de type IRM, ce qui porte le nombre d'appareils à 7 et le nombre implantations à 4 ;
 - o un appareil et d'une implantation supplémentaires pour les équipements matériels lourds de type scanographe à utilisation médicale, ce qui porte le nombre d'appareils à 9 appareils et le nombre d'implantations à 8 ;
 - o un nouvel appareil et une nouvelle implantation pour les équipements matériels lourds de type tomographe à émissions de position ce qui porte le nombre d'appareil à 1 et le nombre d'implantation à 1 ;
- Sur la zone d'implantation de la Manche :
 - o 2 appareils et 2 implantations supplémentaires pour les équipements matériels lourds de type IRM, ce qui porte le nombre d'appareils à 9 et le nombre implantations à 8 ;
 - o un appareil et une implantation supplémentaires pour les équipements matériels lourds de type scanographe à utilisation médicale ce qui porte le nombre d'appareils à 11 et le nombre d'implantations à 9 ;
 - o un appareil et une implantation supplémentaires pour les équipements matériels lourds de type tomographe à émission de positons ce qui porte le nombre d'appareils à 2 et le nombre d'implantations à 2 ;

Article 3: Conformément aux dispositions de l'article R. 6122-30 du Code de la santé publique, ce bilan sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région Normandie et affiché au siège de l'agence régionale de santé (ARS) de Normandie - Espace Claude Monet - 2 place Jean NOUZILLE - 14050 CAEN CEDEX 4.

Article 4: Les demandes tendant à couvrir ces besoins exceptionnels pourront être déposées auprès de l'Agence Régionale de Santé de Normandie durant les périodes définies par l'arrêté du 18 mars 2021 portant modification de l'arrêté du 25 janvier 2021 du Directeur général de l'Agence régionale de santé de Normandie relatif au calendrier de dépôt des demandes d'autorisation et de renouvellement d'autorisation présentées en application des articles L.6122-1 et L.6122-9 du Code de la santé publique, la prochaine fenêtre étant prévue du 13 avril 2021 au 13 juin 2021 inclus ;

Article 5: Ce présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Caen sis au 3, rue Arthur Leduc, BP 25086 14050 CAEN Cedex 4, dans un délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture de région de Normandie à Rouen. La saisine du Tribunal administratif de Caen pouvant se faire de manière dématérialisée via la nouvelle modalité de Télérecours citoyen sur le site suivant www.telerecours.fr.

Article 6: Madame la Directrice générale adjointe de l'agence régionale de santé et Madame la Directrice adjointe de l'offre de soins sont chargées, chacune en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à CAEN, le 29 mars 2021

Le Directeur général

Thomas DEROCHE

**ANNEXE A L'ARRÈTE DU 29 MARS 2021 RELATIF AU BILAN QUANTITATIF DE L'OFFRE
DE SOINS
POUR LES ZONES D'IMPLANTATIONS DE ROUEN-ELBEUF, DU CALVADOS, DE LA
MANCHE, DE L'ORNE, D'EVREUX-VERNON, DU HAVRE ET DE DIEPPE**

Le présent bilan contient les objectifs quantitatifs de l'offre de soins exprimés en nombre d'implantations autorisées à ce jour, par **activité de soins** (art R.6122-25 activité de soins soumises à autorisation relevant du SRS) et par **équipement matériel lourd** (art R.6122-26 du CSP), et en nombre d'implantations prévues à échéance du SRS.

Remarques :

- Il faut entendre par implantation, un site géographique d'exercice (adresse distincte).
- Les objectifs quantitatifs (implantations) sont présentés sous forme de fourchette, c'est-à-dire sous la forme d'une valeur minimale et d'une valeur maximale à échéance du SRS. Ce principe laisse la possibilité aux établissements de s'inscrire ou non dans les évolutions d'implantations qui sont présentées ci-après.
- Il n'y a plus de distinction entre les formes d'hospitalisation à temps complet et/ou d'alternatives à l'hospitalisation, pour les activités de SSR, chirurgie ou médecine , sauf dans l'hypothèse d'une activité de SSR HDJ exclusive ou ACA exclusive spécifiquement identifiée.
- Cela signifie, que sauf exception évoquée supra, un titulaire d'autorisation d'activité de soins de SSR, chirurgie ou médecine sous forme d'hospitalisation à temps complet pourra solliciter une nouvelle autorisation pour cette même activité de soins mais sous forme d'alternatives à l'hospitalisation (obligation de dépôt d'un dossier complet durant l'une des périodes de dépôt réglementaires)

ACTIVITE DE SOINS DE MEDECINE

Forme de l'activité de soins	Zone d'implantation : Calvados				Zone d'implantation : Manche				Zone d'implantation : Orne			
	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Differentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Differentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Differentiel	Demande recevable en nombre d'implantations
médecine HC et/ou HTP	11	11	0	non	10	11 à 9	-1 à +1	Oui	8	8 à 7	0 à -1	non
médecine sous forme d'HAD	7	7 à 6	0 à -1	non	3	3	0	non	3	3 à 1	0 à -2	non

Forme de l'activité de soins	Zone d'implantation : Havre				Zone d'implantation : Dieppe				Zone d'implantation : Rouen-Etretat				Zone d'implantation : Evreux-Vernon			
	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Differentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Differentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Differentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Differentiel	Demande recevable en nombre d'implantations
médecine HC et/ou HTP	8	8	0	non	3	3	0	non	14	14	0	non	7	7	0	non
médecine sous forme d'HAD	3	3	0	non	1	1	0	non	3	3	0	non	2	2	0	non

Forme de l'activité de soins	Région Normandie			
	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Differentiel	Demande recevable en nombre d'implantations
médecine HC et/ou HTP	61	62 à 59	+1 à -2	
médecine sous forme d'HAD	22	22 à 19	0 à -3	

ACTIVITE DE SOINS DE CHIRURGIE

Zone d'implantation : Calvados		Zone d'implantation : Manche				Zone d'implantation : Orne					
Formes de l'activité de soins	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Differentiel	demande recevable en nombre d'implantations	Prévues à échéance du SRS	Differentiel	demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Differentiel	demande recevable en nombre d'implantations
Chirurgie	10	10 à 9	0 à 1	non	7	7 à 6	0 à 1	non	5	6 à 5	0 à +1
ACA exclusive	2	2	0	non	0	0	0	non	0	0	non

Zone d'implantation : Havre		Zone d'implantation : Dieppe				Zone d'implantation : Rouen-Etbeuf				Zone d'implantation : Evreux-Vernon					
Formes de l'activité de soins	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Differentiel	demande recevable en nombre d'implantations	Prévues à échéance du SRS	Differentiel	demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Differentiel	demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Differentiel	demande recevable en nombre d'implantations
Chirurgie	7	7	0	non	2	3 à 2	0 à +1	oui	9	9	0	6	6 à 5	0 à 1	non
ACA exclusive	1	1 à 0	0 à 1	non	0	0	0	non	1	1	0	0	0	0	non

Région Normandie			
Formes de l'activité de soins	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Differentiel
Chirurgie	46	48 à 43	-3 à +2
ACA exclusive	4	2 à 4	-2 à 0

ACTIVITE DE SOINS DE GYNECOLOGIE-OBSTETRIQUE, NEONATOLOGIE, REANIMATION NEONATALE

Zone d'implantation : Calvados									
		Zone d'implantation : Marche		Zone d'implantation : Orne					
Modalités de l'activité de soins	n	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Differentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Demande recevable en nombre d'implantations	Demande recevable en nombre d'implantations
Gynécologie-obstétrique	I	1	1	0	non	0	0	0	non
Néonatalogie sans soins intensifs	II a	1	1	0	non	1	1	0	non
Néonatalogie avec soins intensifs	II b	1	1	0	non	1	1	0	non
Réanimation néonatale	III	1	1	0	non	1	1	0	non
Néonatalogie sous forme d'HAD		1	1	0	non	0	0	0	non
Gynécologie-obstétrique sous forme d'HAD		0	0	0	non	0	0	0	non

Zone d'implantation : Haute-Normandie									
				Zone d'implantation : Dieppe				Zone d'implantation : Rouen-Eure	
Modalités de l'activité de soins	n	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Differentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 29/03/2021
Gynécologie-obstétrique	I	3	3	0	non	0	0 à +1	0 à +1	0
Néonatalogie sans soins intensifs	II a	0	0	0	non	1	1	0	non
Néonatalogie avec soins intensifs	II b	0	0	0	non	0	0	0	non
Réanimation néonatale	III	1	1	0	non	0	0	0	1
Néonatalogie sous forme d'HAD		0	0	0	non	0	0	0	0
Gynécologie-obstétrique sous forme d'HAD		1	1	0	non	0	0	0	0

Région Normandie									
				Zone d'implantation : Evreux-Vernon				Zone d'implantation : Orne	
Modalités de l'activité de soins	n	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Differentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Demande recevable en nombre d'implantations	Demande recevable en nombre d'implantations
Gynécologie-obstétrique	I	8	10 à 7	+2 à -1				2	0 à +1
Néonatalogie sans soins intensifs	II a	8	8	0			3	0	0
Néonatalogie avec soins intensifs	II b	3	3	0			0	1	0
Réanimation néonatale	III	4	4	0			1	0	0
Néonatalogie sous forme d'HAD		1	1	0			0	0	0
Gynécologie-obstétrique sous forme d'HAD		1	1	0			0	0	0

Un établissement de niveau II dispose obligatoirement de la modalité de niveau I (gynécologie-obstétrique)

Un établissement de niveau III dispose obligatoirement des modalités de niveau I (gynécologie-obstétrique) et de niveau II (néonatalogie avec soins intensifs)

ACTIVITE DE SOINS DE PSYCHIATRIE GENERALE

Forme de l'activité de soins	Zone d'implantation : Calvados			Zone d'implantation : Manche			Zone d'implantation : Orne					
	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Défferentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Défferentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Défferentiel	Demande recevable en nombre d'implantations
Hospitalisation complète	4	4 à 3	0 à -1	non	5	5	0	non	3	3	0	non
Hospitalisation de jour	16	16	0	non	14	14	0	non	6	7	0 à +1	oui*
Hospitalisation de nuit	1	2	0 à +1	oui	6	6	0	non	3	3	0	non
Appartements thérapeutiques	1	1	0	non	4	4	0	non	0	0	0	non
Placement familial thérapeutique	0	1	0 à +1	oui	2	2	0	non	2	2	0	non
Centre de crise	1	1	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non
Centre post cure	2	2	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non
HAD Psychiatrie	0	0	0	non	1	1	0	non	0	0	0	non

Forme de l'activité de soins	Zone d'implantation : Le Havre			Zone d'implantation : Dieppe			Zone d'implantation : Rouen-Ebeuf			Zone d'implantation : Eurex-Vernon		
	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Défferentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Défferentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Défferentiel	Demande recevable en nombre d'implantations
Hospitalisation complète	3	3	0	non	1	1	0	non	4	4	0	non
Hospitalisation de jour	5	5	0	non	1	1	0	non	13	13	0	non
Hospitalisation de nuit	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non
Appartements thérapeutiques	2	2	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non
Placement familial thérapeutique	2	2	0	non	0	0	0	non	1	1	0	non
Centre de crise	1	1	0	non	0	0	0	non	0	0	1	0
Centre post cure	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non
HAD Psychiatrie	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non

Forme de l'activité de soins	Région Normandie		
	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Défferentiel
Hospitalisation complète	23	23 à 22	0 à -1
Hospitalisation de jour	63	63	0
Hospitalisation de nuit	11	12	+1
Appartements thérapeutiques	10	10	0
Placement familial thérapeutique	7	8	+1
Centre de crise	3	3	0
Centre post cure	2	2	0
HAD Psychiatrie	1	1	0

ACTIVITE DE SOINS DE PSYCHIATRIE INFANTO-JUVENILE

Forme de l'activité de soins	Zone d'implantation : Calvados				Zone d'implantation : Manche				Zone d'implantation : Orne			
	Autorisées au 29/03/2021	Prévu à échéance du SRS	Differentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Differentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Differentiel	Demande recevable en nombre d'implantations
Hospitalisation complète	2	2	0	non	0	0	0	non	1	1	0	non
Hospitalisation de jour	10	10	0	non	7	7	0	non	5	5	0	non
Hospitalisation de nuit	0	0	0	non	0	0	0	non	1	1	0	non
Appartements thérapeutiques	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non
Placement familial thérapeutique	0	0	0	non	0	0	0	non	1	1	0	non
Centre de crise	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non
Centre post cure	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non
HAD Psychiatrie	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non

Forme de l'activité de soins	Zone d'implantation : Le Havre				Zone d'implantation : Dieppe				Zone d'implantation : Rouen-Etouff			
	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Differentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Differentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Differentiel	Demande recevable en nombre d'implantations
Hospitalisation complète	1	1	0	non	0	0	0	non	2	2	0	non
Hospitalisation de jour	4	4	0	non	1	1	0	non	8	8	0	non
Hospitalisation de nuit	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non
Appartements thérapeutiques	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non
Placement familial thérapeutique	2	2	0	non	1	1	0	non	1	1	0	non
Centre de crise	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non
Centre post cure	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non
HAD Psychiatrie	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non

Forme de l'activité de soins	Région Normandie			
	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Differentiel	
Hospitalisation complète	7	7	0	
Hospitalisation de jour	40	40	0	
Hospitalisation de nuit	1	1	0	
Appartements thérapeutiques	0	0	0	
Placement familial thérapeutique	6	6	0	
Centre de crise	0	0	0	
Centre post cure	0	0	0	
HAD Psychiatrie	0	0	0	

ACTIVITE DE SOINS DE SUITE ET DE READAPTATION ADULTE

Zone d'implantation : Hôpital Etat										Zone d'implantation : Enseignement				Zone d'implantation : Autres			
Zone d'implantation : Le Havre					Zone d'implantation : Différentiel					Prévu à l'automne 2020/2021	Prévu à l'automne 2020/2021	Prévu à l'automne 2020/2021	Prévu au 1er semestre 2020/2021	Prévu au 1er semestre 2020/2021	Prévu au 1er semestre 2020/2021	Prévu au 1er semestre 2020/2021	
Autorisation du 1er octobre 2020/2021	Février 2021	Avril 2021	Demande recevable en nombre d'implantations	Automne 2020/2021	Demande recevable en nombre d'implantations	Demande recevable en nombre d'implantations	Demande recevable en nombre d'implantations	Automne 2020/2021	Demande recevable en nombre d'implantations	Demande recevable en nombre d'implantations	Demande recevable en nombre d'implantations	Automne 2020/2021	Demande recevable en nombre d'implantations	Automne 2020/2021	Demande recevable en nombre d'implantations	Automne 2020/2021	
SR non spécialisées : adultes	10	10	0	non	5	5	0	non	20	20 à 19	0 à -1	non	10	10	0	0	
HPP Exclusif	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	0	
Hpp exclusif locomotor	2	2	0	non	2	2	0	non	3	3	0	non	2	2	0	0	
Hpp exclusive	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	0	
Système respiratoire	3	3	0	non	1	1	0	non	4	4	0	non	2	2	0	0	
Hpp exclusif	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	0	
cardio-vasculaire	1	1	0	non	0	0	0	non	1	1	0	non	1	1	0	0	
rénales	1	1	0	non	1	1	0	non	2	2	0	non	0	0	0	0	
rénales	1	1	0	non	0	0	0	non	1	1	0	non	1	1	0	0	
Hpp exclusive	0	0	0	non	1	1	0	non	1	1	0	non	0	0	0	0	
système digestif, maladie du côlon et endocrinien	1	1	0	non	1	1	0	non	1	1	0	non	1	1	0	0	
Hpp exclusive	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	0	
ancre-hormonologique	0	0	0	non	0	0	0	non	1	1	0	non	1	1	0	0	
Hpp exclusive	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	0	
des endroits	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non	1	1	0	0	
Hpp exclusive	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	0	
fédérés aux conditions additionnelles	1	1	0	non	1	1	0	non	1	1	0	non	1	1	0	0	
Hpp exclusive	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	0	
de la personne dans son environnement, dépendante ou à risque	3	3	0	non	1	1	0	non	7	7	0	non	3	3	0	0	
Hpp exclusive	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	0	

Modularisation des activités de soins	Autorisation au 20/07/2023	Région Normandie	Differential	
			Polyvalent ou Achatrice	0 à -3
SSR non spécialisée : adultes	03	03 à 03	0	0
HTP Exclusif	3	3	0	0
Spécialisée dans les affections chroniques et les maladies chroniques	16	10	0	0 à +1
Hip articulaire	1	1 à 2	0	0
système nerveux	17	17	0	0
Hip articulaire	2	1 à 2	0	0 à 1
cardio-vasculaires	5	5	0	0
Hip articulaire	7	7	0	0
rénal	7	7	0	0
Hip articulaire	2	2	0	0
système digestif, métaboliques et endocrinien	6	6	0	0
Hip articulaire	0	0	0	0
oncologique	2	2	0	0
Hip articulaire	0	0	0	0
des tissus	2	2	0	0
Hip articulaire	0	0	0	0
liées aux conduites addictives	0	0	0	0
Hip articulaire	8	7 à 8	0	0 à -1
de la rénovation fonctionnelle postopératoire, dépendance ou à risque de dépendance	1	1	0	0
Hip articulaire	31	31	0	0

ACTIVITE DE SOINS DE SUITE ET DE READAPTATION PEDIATRIQUE (0-18 ANS)

Modèle de l'activité de soins	Zone d'implantation : Marché						Zone d'implantation : Orne					
	Autorisation au 29/03/2021	Préavis à échéance du SRS	Differential	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisation au 29/03/2021	Préavis à échéance du SRS	Differential	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisation au 29/03/2021	Préavis à échéance du SRS	Differential	Demande recevable en nombre d'implantations
SSR non spécialisée : pédiatrique	1	1	0	non	1	1	0	non	1	1	0	non
appareil locomoteur	1	1	0	non	0	0	0	non	1	1	0	non
Hip exclusive	1	1	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non
système nerveux	1	1	0	non	0	0	0	non	1	1	0	non
cardio-vasculaires	1	1	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non
respiratoires	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non
Spécialités dans suivantes les affections	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non
système digestif, métabolique et endocrinien	1	1	0	non	0	0	0	non	1	1	0	non
onco-hématologiques	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non
des bêbés	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non
Hip exclusive	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non
lésions aux condyles additives	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non
Hip exclusive	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non
Modèle de l'activité de soins	Zone d'implantation : Hervé						Zone d'implantation : Dieppe					
SSR non spécialisée : pédiatrique	Autorisation au 29/03/2021	Préavis à échéance du SRS	Differential	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisation au 29/03/2021	Préavis à échéance du SRS	Differential	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisation au 29/03/2021	Préavis à échéance du SRS	Differential	Demande recevable en nombre d'implantations
appareil locomoteur	0	0	0	non	0	0	0	non	2	2	0	non
Hip exclusive	0	0	0	non	0	0	0	non	1	1	0	non
système nerveux	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non
cardio-vasculaires	0	0	0	non	0	0	0	non	1	1	0	non
respiratoires	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non
Spécialités dans suivantes les affections	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non
système digestif, métabolique et endocrinien	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non
onco-hématologiques	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non
des bêbés	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non
Hip exclusive	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non
lésions aux condyles additifs	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non
Hip exclusive	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non
Modèle de l'activité de soins	Zone d'implantation : Rouen-Eure						Zone d'implantation : Eure-Vexin					
SSR non spécialisée : HTP exclusif	Autorisation au 29/03/2021	Préavis à échéance du SRS	Differential	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisation au 29/03/2021	Préavis à échéance du SRS	Differential	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisation au 29/03/2021	Préavis à échéance du SRS	Differential	Demande recevable en nombre d'implantations
appareil locomoteur	1	1	0	non	0	0	0	non	2	2	0	non
Hip exclusive	1	1	0	non	0	0	0	non	1	1	0	non
système nerveux	1	1	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non
cardio-vasculaires	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non
respiratoires	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non
Spécialités dans suivantes les affections	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non
système digestif, métabolique et endocrinien	0	0	0	non	0	0	0	non	1	1	0	non
onco-hématologiques	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non
des bêbés	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non
Hip exclusive	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non
lésions aux condyles additifs	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non
Hip exclusive	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non
Modèle de l'activité de soins	Région Normandie						Zone d'implantation : Eure-Vexin					
SSR non spécialisée : HTP exclusif	Autorisation au 29/03/2021	Préavis à échéance du SRS	Differential	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisation au 29/03/2021	Préavis à échéance du SRS	Differential	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisation au 29/03/2021	Préavis à échéance du SRS	Differential	Demande recevable en nombre d'implantations
appareil locomoteur	2	2	0	non	4	4	0	non	2	2	0	non
Hip exclusive	1	1	0	non	0	0	0	non	1	1	0	non
système nerveux	1	1	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non
cardio-vasculaires	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non
respiratoires	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non
Spécialités dans suivantes les affections	3	3	0	non	1	1	0	non	4	4	0	non
système digestif, métabolique et endocrinien	1	1	0	non	0	0	0	non	1	1	0	non
onco-hématologiques	1	1	0	non	0	0	0	non	1	1	0	non
des bêbés	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non
Hip exclusive	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non
lésions aux condyles additifs	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non
Hip exclusive	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non

ACTIVITÉ DE SOINS DE LONGUE DUREE

Activité de soins	Zone d'implantation : Calvados				Zone d'implantation : Manche				Zone d'implantation : Ome			
	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Défferentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Défferentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Défferentiel	Demande recevable en nombre d'implantations
USLD	6	6	0	non	4	4 à 5	0 à +1	oui	2	2	0	non

Activité de soins	Zone d'implantation : Havre				Zone d'implantation : Dieppe				Zone d'implantation : Rouen-Elbœuf				Zone d'implantation : Évreux-Vernon			
	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Défferentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Défferentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Défferentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Défferentiel	Demande recevable en nombre d'implantations
USLD	4	4	0	non	1	1	0	non	4	4	0	non	4	4	0	non

Activité de soins	Région Normandie			
	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Défferentiel	Demande recevable en nombre d'implantations
USLD	25	25 à 26	0 à +1	0

**ACTIVITÉS INTerventionnelles SOUS IMAGERIE MÉDICALE,
PAR VOIE ENDOVACULAIRE EN CARDIOLOGIE**

		Zone d'implantation : Calvados				Zone d'implantation : Manche				Zone d'implantation : Orne			
Modalités de l'activité de soins	Autorisées au 29/03/2021	Prièvues à échéance du SRS	Differentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 29/03/2021	Prièvues à échéance du SRS	Differentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 29/03/2021	Prièvues à échéance du SRS	Differentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	
Actes type1	2	2	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non	
Actes type 2	1	1	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non	
Actes type 3	2	2	0	non	1	0 à +1	0 à -1	non	0	0	0	non	

		Zone d'implantation : Havre				Zone d'implantation : Dieppe				Zone d'implantation : Rouen-Elbœuf				Zone d'implantation : Evreux-Vernon			
Modalités de l'activité de soins	Autorisées au 29/03/2021	Prièvues à échéance du SRS	Differentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 29/03/2021	Prièvues à échéance du SRS	Differentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 29/03/2021	Prièvues à échéance du SRS	Differentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 29/03/2021	Prièvues à échéance du SRS	Differentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	
Actes type1	1	1	0	non	0	0	0	non	2	2	0	non	1	1	0	non	
Actes type 2	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non	
Actes type 3	2	2	0	non	0	0	0	non	2	2	0	non	1	1	0	non	

		Région Normandie			
Modalités de l'activité de soins	Autorisées au 29/03/2021	Prièvues à échéance du SRS	Differentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	
Actes type1	6	6	0	0	
Actes type 2	1	1	0	0	
Actes type 3	8	7 à 8	0 à -1	0	

ACTIVITE DE SOINS DE MEDECINE D'URGENCE

	Zone d'implantation : Calvados			Zone d'implantation : Manche			Zone d'implantation : Ome					
	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Differentiel	demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Differentiel	demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Differentiel	demande recevable en nombre d'implantations
Modalités de l'activité de soins												
SAMU	1	1	0	non	1	1	0	non	1	1	0	non
SMUR	6	6	0	non	7	7 à 3	0 à 4	non	6	6 à 5	0 à -1	non
SMUR Pédiatrique	1	1	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non
Antenne SMUR	0	0	0	non	0	0 à 4	0 à +4	oui	1	1 à 0	0 à -1	non
Structure des urgences	9	9 à 8	0 à -1	non	6	6 à 5	0 à -1	non	6	6 à 5	0 à -1	non
Structure des urgences pédiatriques	1	1	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non

	Zone d'implantation : Dieppe			Zone d'implantation : Rouen-Etbeuf			Zone d'implantation : Evreux-Vernon					
	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Differentiel	demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Differentiel	demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Differentiel	demande recevable en nombre d'implantations
Modalités de l'activité de soins												
SAMU	1	1	0	non	0	0	0	non	1	1	0	non
SMUR	4	4 à 3	0 à -1	non	1	1	0	non	2	2	0	non
SMUR Pédiatrique	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non
Antenne SMUR	0	0 à 1	0 à +1	oui	1	1	0	non	0	0	0 à +1	oui
Structure des urgences	6	6	0	non	2	2	0	non	6	6	0	non
Structure des urgences pédiatriques	1	1	0	non	0	0	0	non	1	1	0	non

Région Normandie	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Differentiel
SAMU	6	6	0
SMUR	31	31 à 24	0 à -7
SMUR Pédiatrique	1	1	0
Antenne SMUR	2	1 à 8	-1 à +6
Structure des urgences	41	41 à 38	0 à -3
Structure des urgences pédiatriques	3	3	0

**ACTIVITE DE SOINS DE TRAITEMENT DE L'INSUFFISANCE RENALE CHRONIQUE
PAR EPURATION EXTRARENALE**

Forme de l'activité de soins	Zone d'implantation : Caen				Zone d'implantation : Manche				Zone d'implantation : Orne			
	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Differentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Differentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Differentiel	Demande recevable en nombre d'implantations
Hémodialyse en centre	3	3	0	non	3	3	0	non	2	2	0	non
Hémodialyse en centre pédiatrique	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non
Hémodialyse en UDM	4	4	0	non	3	3	0	non	2	2	0	non
Autodialyse simple et/ou assitée	3	3	0	non	5	5	0	non	3	3	0	non
Dialyse à domicile par hémodialyse	3	3	0	non	5	5	0	non	3	3	0	non
Dialyse à domicile par dialyse péritonéale	3	3	0	non	5	5	0	non	3	3	0	non

Forme de l'activité de soins	Zone d'implantation : Havre				Zone d'implantation : Dieppe				Zone d'implantation : Rouen-Etretat			
	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Differentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Differentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Differentiel	Demande recevable en nombre d'implantations
Hémodialyse en centre	2	2	0	non	1	1	0	non	4	4 à 3	0 à -1	0 à +1
Hémodialyse en centre pédiatrique	0	0	0	non	0	0	0	non	1	1	0	non
Hémodialyse en UDM	2	2	0	non	1	1	0	non	4	4	0	0 à -1
Autodialyse simple et/ou assitée	3	3	0	non	2	2	0	non	4	4	0	non
Dialyse à domicile par hémodialyse	5	5	0	non	2	2	0	non	6	6	0	non
Dialyse à domicile par dialyse péritonéale	5	5	0	non	2	2	0	non	6	6	0	non

Forme de l'activité de soins	Région Normande			
	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Differentiel	Demande recevable en nombre d'implantations
Hémodialyse en centre	16	17 à 15	+1 à -1	
Hémodialyse en centre pédiatrique	1	1	0	
Hémodialyse en UDM	18	17 à 18	0 à -1	
Autodialyse simple et/ou assitée	23	23	0	
Dialyse à domicile par hémodialyse	28	28	0	
Dialyse à domicile par dialyse péritonéale	28	28	0	

ACTIVITE DE SOINS DE REANIMATION

Modalités de l'activité de soins	Zone d'implantation : Calvados				Zone d'implantation : Manche				Zone d'implantation : Orne			
	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Défferentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Défferentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Défferentiel	Demande recevable en nombre d'implantations
Réanimation adulte	4	4	0	non	3	3	0	non	2	2	0	non
Réanimation pédiatrique	1	1	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non
Réanimation pédiatrique spécialisée	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non

Modalités de l'activité de soins	Zone d'implantation : Havre				Zone d'implantation : Dieppe				Zone d'implantation : Rouen-Ebeuf			
	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Défferentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Défferentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Défferentiel	Demande recevable en nombre d'implantations
Réanimation adulte	1	1	0	non	1	1	0	non	2	2	0	non
Réanimation pédiatrique	0	0	0	non	0	0	0	non	1	1	0	non
Réanimation pédiatrique spécialisée	0	0	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non

ACTIVITES CLINIQUES ET BIOLOGIQUES D'ASSISTANCE MEDICALE A LA PROCREATION

Modalités de l'activité de soins	Zone d'implantation : Cotivedos			Zone d'implantation : Marché			Zone d'implantation : Orte		
	Autorisées au 29/03/2021	Défuses à échéance du SFS	Differentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 29/03/2021	Défuses à échéance du SFS	Autorisées au 29/03/2021	Défuses à échéance du SFS	Demande recevable en nombre d'implantations
AMP CLINIQUE :									
Prélèvement d'ovocytes en vue d'une AMP	1	1	0	non	1	1	0	non	0
Prélèvement des spermatozoïdes	1	1	0	non	0	0	0	non	0
Transfert des embryons en vue de leur implantation	1	1	0	non	1	1	0	non	0
Prélèvement d'ovocytes en vue d'un don	1	1	0	non	0	0	0	non	0
Mise en œuvre de l'accueil des embryons	1	1	0	non	0	0	0	non	0
AMP BILOGIQUE :									
Préparation et conservation du sperme en vue d'une insemination artificielle	2	2	0	non	2	2	0	non	1
Activité relative à la FIV sans ou avec micromanipulation	1	1	0	non	1	1	0	non	0
Recueil, préparation, conservation et mise à disposition du sperme en vue d'un don	1	1	0	non	0	0	0	non	0
Préparation, conservation et mise à disposition d'ovocytes en vue d'un don	1	1	0	non	0	0	0	non	0
Conservation à usage autologique des gamètes et préparation et tissus germinaux en application de l'art L.2141-11	1	1	0	non	0	0	0	non	0
Conseil des embryons en vue d'un projet parental ou en application du 2° II de l'art. L.2141-14	1	1	0	non	1	1	0	non	0
Conservation des embryons en vue de leur accueil et mise en œuvre de celui-ci	1	1	0	non	0	0	0	non	0

Modalités de l'activité de soins	Zone d'implantation : Havre				Zone d'implantation : Rouen-Elbeuf				Zone d'implantation : Eurex-Venon			
	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Differential	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Differential	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 28/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Differential	Demande recevable en nombre d'implantations
AMP CLINIQUE :												
Prélèvement d'œocytes en vue d'une AMP	1	1	0	non	0	0	non	2	2	0	0	0
Prélèvement de spermatozoïdes	1	1	0	non	0	0	non	2	2	0	0	0
Transferer des embryons en vue de leur implantation	1	1	0	non	0	0	non	2	2	0	0	0
Prélèvement d'œocytes en vue d'un don	0	0	0	non	0	0	non	1	1	0	0	0
Mise en œuvre de l'accueil des embryons	0	0	0	non	0	0	non	1	1	0	0	0
AMP BIOLOGIQUE :												
Préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle	1	1	0	non	0	0	non	2	2	0	1	0 à -1
Activité relative à la FIV sans ou avec micromanipulation	1	1	0	non	0	0	non	2	2	0	0	0
Recueil, préparation, conservation et mise à disposition du sperme en vue d'un don	0	0	0	non	0	0	non	1	1	0	0	0
Préparation, conservation et mise à disposition d'œocytes en vue d'un don	0	0	0	non	0	0	non	1	1	0	0	0
Conservation à usage autologue des gamètes et préparation et tissus gémimaux en application de l'art L.2141-11	1	1	0	non	0	0	non	2	2	0	0	0
Conservation des embryons en vue d'un projet parental ou en application du II de l'art L.2141-4.	1	1	0	non	0	0	non	2	2	0	0	0
Conservation des embryons en vue de leur accueil et mise en œuvre de celui-ci	0	0	0	non	0	0	non	0	0	0	0	0

Modalités de l'activité de soins	Région Normandie		
	Autorisation au 20/03/2021	Prévue à l'échéance du SRS	Differentiel
AMP CLINIQUE :			
Prélèvement d'ovocytes en vue d'une AMP	5	5	0
Prélèvement de spermatozoïdes	4	4	0
Transfer des embryos en vue de leur implantation	5	5	0
Prélèvement d'ovocytes en vue d'un don	2	2	0
Mise en œuvre de l'accueil des embryos	2	2	0
AMP BILOGIQUE :			
Préparation et conservation du sperme en vue d'une insemination artificielle	9	8 à 9	0 à -1
Activité relative à la FIV sans ou avec micromanipulation	5	5	0
Recueil, préparation, conservation et mise à disposition du sperme en vue d'un don	2	2	0
Préparation, conservation et mise à disposition d'ovocytes en vue d'un don	2	2	0
Conservation à usage autologue des gamètes et préparation d'embryons gemmaux en application de l'art L.2141-11	4	4	0
Conservation des embryos en vue d'un projet parental ou en application du 2° du I de l'art L.2141-14	5	5	0
Conservation des embryos en vue de leur accueil et mise en œuvre de celui-ci	1	1	0

ACTIVITES DE DIAGNOSTIC PRENATAL

Modèle de l'activité de soins	Zone d'implantation : Calvados			Zone d'implantation : Manche			Zone d'implantation : Orne				
	Autorisé(e) au 28/03/2021	Préférable à l'achèvement du SRS	Differential	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisé(e) au 28/03/2021	Préférable à l'achèvement du SRS	Differential	Demande recevable en nombre d'implantations	Préférable à l'achèvement du SRS	Differential	Demande recevable en nombre d'implantations
Examens de Biologie médicale	2	2	0	non	1	1	0	non	0	0	0
Examens de biochimie portant sur les marqueurs sériques maternels permettant d'évaluer le risque pour l'ADN fetal lors circulant dans le foetus	0	0 à 1	0 à 1	oui	0	0	0	non	0	0	non
Examens de cyogénétique	1	1	0	non	0	0	0	non	0	0	non
Examens de Génétique Moléculaire	1	1	0	non	0	0	0	non	0	0	non
Examens de biochimie fœtale à visée diagnostique	1	1	0	non	0	0	0	non	0	0	non
Examens en vue du diagnostic de maladies infectieuses	2	2	0	non	0	0	0	non	0	0	non

Modèle de l'activité de soins	Zone d'implantation : Haute-Normandie			Zone d'implantation : Dieppe			Zone d'implantation : Rouen-Estuaire					
	Autorisé(e) au 28/03/2021	Préférable à l'achèvement du SRS	Differential	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisé(e) au 28/03/2021	Préférable à l'achèvement du SRS	Differential	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisé(e) au 28/03/2021	Préférable à l'achèvement du SRS	Differential	Demande recevable en nombre d'implantations
Examens de Biologie médicale	2	2	0	non	0	0	0	non	1	1	0	0
Examens de biochimie portant sur les marqueurs sériques maternels permettant d'évaluer le risque pour l'ADN fetal lors circulant dans le foetus	0	0 à 1	0 à 1	oui	0	0	0	non	1	0 à 1	0 à 1*	non
Examens de cyogénétique	0	0	0	non	0	0	0	non	1	1	0	non
Examens de Génétique Moléculaire	0	0	0	non	0	0	0	non	1	1	0	non
Examens de biochimie fœtale à visée diagnostique	0	0	0	non	0	0	0	non	1	1	0	non
Examens en vue du diagnostic de maladies infectieuses	0	0	0	non	0	0	0	non	1	1	0	non

Modèle de l'activité de soins	Région Normandie		
	Autorisé(e) au 28/03/2021	Préférable à l'achèvement du SRS	Differential
Examens de Biologie médicale	6	6	0
Examens de biochimie portant sur les marqueurs sériques maternels permettant d'évaluer le risque pour l'ADN fetal lors circulant dans le foetus	1	0 à 3	0 à 2
Examens de cyogénétique	3	3	0
Examens de Génétique Moléculaire	2	2	0
Examens de biochimie fœtale à visée diagnostique	2	2	0
Examens en vue du diagnostic de maladies infectieuses	3	3	0

ACTIVITE DE SOINS DE TRAITEMENT DU CANCER

	Zone d'implantation : Calvados				Zone d'implantation : Manche				Zone d'implantation : Orne			
	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Differentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Differentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Differentiel	Demande recevable en nombre d'implantations
Pratiques thérapeutiques de l'activité de soins												
Chirurgie des cancers												
Mammaire	5	5	0	non	4	4 à 3	0 à -1	non	2	2 à 3	0 à +1	oui
Digestive	9	9	0	non	6	6	0	non	4	6 à 4	0 à +1	oui
Urologique	5	5	0	non	4	4 à 3	0 à -1	non	1	2	0 à +1	oui
Thoracique	1	1	0	non	1	1	0	non	0	0	0 à +1	non
Gynécologique	3	3	0	non	2	2	0	non	1	1 à 2	0 à +1	oui
ORL/Maxillo faciales	3	3	0	non	3	3	0	non	1	1 à 2	0 à +1	oui
Radiothérapie-Adultes	3	3	0	non	2	2	0	non	0	0	0 à +1	non
Curithérapie	1	1	0	non	0	0	0	non	0	0	0 à +1	non
Utilisation thérapeutique de radio-éléments en sources non scellées	1	1	0	non	0	0	0	non	0	0	0 à +1	non
Chimiothérapie	5	5	0	non	4	4	0	non	2	2	0	non

	Zone d'implantation : Eure-et-Loir				Zone d'implantation : Eure				Zone d'implantation : Eurex-Vernon			
	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Differentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Differentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Differentiel	Demande recevable en nombre d'implantations
Pratiques thérapeutiques de l'activité de soins												
Chirurgie des cancers												
Mammaire	3	3	0	non	2	1 à 2	0 à -1	non	7	7	0	non
Digestive	5	5	0	non	2	2	0	non	6	6	0	non
Urologique	3	3	0	non	2	2	0	non	5	5	0	non
Thoracique	2	2	0	non	0	0	0	non	2	2	0	non
Gynécologique	3	3	0	non	2	1 à 2	0 à -1	non	6	6	0	non
ORL/Maxillo faciales	3	3	0	non	1	1	0	non	7	7	0	non
Radiothérapie-Adultes	1	1	0	non	0	0	0	non	2	2	0	non
Curithérapie	1	1	0	non	0	0	0	non	1	1	0	non
Utilisation thérapeutique de radio-éléments en sources non scellées	0	0	0	non	0	0	0	non	1	1	0	non
Chimiothérapie	3	3	0	non	2	2	0	non	8	8	0	non

	Région Normandie			
	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Differentiel	Demande recevable en nombre d'implantations
Pratiques thérapeutiques de l'activité de soins				
Chirurgie des cancers				
Mammaire	25	23 à 26	-2 à +1	
Digestive	34	35 à 34	0 à +1	
Urologique	22	23 à 22	0 à +1	
Thoracique	6	6	0	
Gynécologique	18	17 à 19	0 à +1	
ORL/Maxillo faciales	19	19 à 20	0 à +1	
Radiothérapie-Adultes	9	9	0	
Curithérapie	3	3	0	
Utilisation thérapeutique de radio-éléments en sources non scellées	2	2	0	
Chimiothérapie	26	26	0	

EXAMEN DES CARACTÉRISTIQUES GENÉTIQUES D'UNE PERSONNE OU IDENTIFICATION

	Zone d'implantation : Calvados				Zone d'implantation : Manche				Zone d'implantation : Orne			
	Prévues au 29/03/2021	Autorisées au 29/03/2021	Demande recevable en nombre d'implantations	Demande recevable en nombre d'implantations	Prévues à échéance du SRS	Autorisées au 29/03/2021	Demande recevable en nombre d'implantations	Demande recevable en nombre d'implantations	Prévues à échéance du SRS	Autorisées au 29/03/2021	Demande recevable en nombre d'implantations	Demande recevable en nombre d'implantations
Modalités de l'activité de soins												
Les analyses de cytogénétique y compris les analyses de cytogénétique moléculaire	1	1	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non
Les analyses de génétique moléculaire	3	3	0	non	0	0	0	non	0	0	0	non

	Zone d'implantation : Haute-Normandie				Zone d'implantation : Dieppe				Zone d'implantation : Rouen-Etretat				Zone d'implantation : Evreux-Vernon			
	Prévues au 29/03/2021	Autorisées au 29/03/2021	Demande recevable en nombre d'implantations	Demande recevable en nombre d'implantations	Prévues à échéance du SRS	Autorisées au 29/03/2021	Demande recevable en nombre d'implantations	Demande recevable en nombre d'implantations	Prévues à échéance du SRS	Autorisées au 29/03/2021	Demande recevable en nombre d'implantations	Demande recevable en nombre d'implantations	Prévues à échéance du SRS	Autorisées au 29/03/2021	Demande recevable en nombre d'implantations	Demande recevable en nombre d'implantations
Modalités de l'activité de soins																
Les analyses de cytogénétique y compris les analyses de cytogénétique moléculaire	0	0	0	non	0	0	0	non	1	1	0	non	1	1	0	non
Les analyses de génétique moléculaire	0	0	0	non	0	0	0	non	1	1	0	non	0	0	0	non

	Région Normandie			
	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SRS	Demande recevable en nombre d'implantations	Demande recevable en nombre d'implantations
Modalités de l'activité de soins				
Les analyses de cytogénétique y compris les analyses de cytogénétique moléculaire	3	3	0	0
Les analyses de génétique moléculaire	4	4	0	0

Zone d'implantation	Nombre de personnes à l'âge de 20 ans et plus atteintes de SLE et atteintes de maladie de sarcopathie	Nombre de personnes atteintes de maladie de sarcopathie	Nombre de personnes atteintes de maladie de sarcopathie et atteintes de maladie de sarcopathie	Prévalence à l'âge de 20 ans et plus			Nombre de personnes atteintes de maladie de sarcopathie et atteintes de maladie de sarcopathie	Nombre de personnes atteintes de maladie de sarcopathie et atteintes de maladie de sarcopathie	Nombre de personnes atteintes de maladie de sarcopathie et atteintes de maladie de sarcopathie
				Nombre de personnes atteintes de maladie de sarcopathie	Prévalence à l'âge de 20 ans et plus	Prévalence à l'âge de 20 ans et plus			
Créteil	14	13 à 14	41	13 à 15	3,8 à 4	3,8 à 4	Oui	9	9
Marseille	7	6 à 7	12	8 à 9	1,8 à 2	1,8 à 2	Oui	6	6
Orléans	6	5	0	5	0	0	Aut.	5	0
Rouen-Est	18	18 à 19	0	18 à 19	0,8 à 1	0,8 à 1	Oui ^a	11	11
Evron-Vernon	6	6	1	7	0,8 à 1	0,8 à 1	Oui	3	3
Hanov	13	13	0	13	0	0	Aut.	8	0
Dordogne	3	3	0	3	0	0	non	2	0
régiON Bourgogne	63	61 à 64	46	61 à 68	2,2 à 5	2,2 à 5	Oui	46	46

Zone d'implémentation	Indicateur de l'objectif 2020/2021	Réponse du bénéficiaire au critère	Taux d'application (TDA) • Répondant aux exigences			Différenciation	Dynamisme et innovation en matière de gestion et d'exploitation	Indicateur de l'objectif 2020/2021	Total	Nombre de bénéficiaires éligibles à l'évaluation	Coefficient multiplicateur en fonction de l'implémentation			
			Indicateur de l'objectif 2020/2021	Indicateur de l'objectif 2020/2021	Indicateur de l'objectif 2020/2021									
Centrafricaine	3	2 à 3	0	2 à 3	1 à 0			Indicateur de l'objectif 2020/2021	2 à 3	0	0 à 1			
Maritime	0	0 à 1	1	0 à 2	0 à 2 ⁷			Indicateur de l'objectif 2020/2021	1	0 à 2	0 à 2 ⁷			
Côte d'Ivoire	0	0	1	0 à 1	1			Indicateur de l'objectif 2020/2021	1	1	0 à 1			
République Démocratique du Congo	3	3	0	3	3	D		Indicateur de l'objectif 2020/2021	1	1	0 à 1			
Guinée	0	0	1	0 à 1	1			Indicateur de l'objectif 2020/2021	0	0	0 à 1			
Ethiopie/Vietnam	1	1	1	0 à 1	2	0 à 1 ⁸		Indicateur de l'objectif 2020/2021	1	1	0 à 1			
Hauts-Pays	0	0	0	0	0			Indicateur de l'objectif 2020/2021	0	0	0 à 1			
Djibouti	7	6 à 8	4	6 à 12	1 à 5			Indicateur de l'objectif 2020/2021	5	4 à 6	1 à 5			

Zone d'implantation	Autrichien au 29/02/2021	Sécurisages & utilisation médicale									
		Prévention & promotion de la santé	Nutrition et suppléments	Thérapie physique et exercice sportif	Chimiothérapie	Détection précoce et prévention des maladies chroniques	Immunothérapie ou thérapie génique	Technologie & biomarqueurs	Réhabilitation et réadaptation	Éducatrice en santé	Demandeur en recherche et développement
Cadre	17	17	0	17	0	n/a	12	12	0	12	0
Médecine	10	10	1	11	0	Oui	8	8	1	0	Oui
Chirurgie	6	6	0	6	0	n/a	6	6	0	0	n/a
Rouen Eclat	15	15	1	15	0	Oui	12	12	3	15	Oui
Eveil à l'environnement	8	8	1	9	0	Oui	7	7	1	8	Oui
Hôpital	15	15	0	15	0	n/a	8	8	0	6	n/a
Désiré	3	3	0	3	0	n/a	2	2	0	2	n/a
réseau Normandie	70	70	1	76	0	Oui	55	55	6	53	Oui

Zone d'implémentation	Actions menées en 2020/2021	Contrôle et évaluation			Prévisions & objectifs pour 2021/2022	Prévisions & objectifs pour 2022/2023	Objectifs et moyens de mesure
		Indicateur d'atteinte du résultat	Indicateur d'atteinte du résultat	Indicateur d'atteinte du résultat			
Cariboo	A	A	B	B	min	3	min
Katzie	C	C	D	D	min	2	min
Cîme	D	D	E	E	min	1	min
Rivière East	E	E	F	F	min	2	min
Fraser-Alan	F	F	G	G	min	2	min
Homme	G	G	H	H	min	0	min
Deutsche	H	H	I	I	min	0	min
Chilcotin	I	I	J	J	min	0	min

Zone d'implémentation	Autonomie du SITPS/CSIT	Conditions						Differential	Differential
		Préserve le SITPS	Rehausse la sécurité dans les zones enclavées	Total sécurité dans les zones enclavées	Differential	Préserve la sécurité dans les zones enclavées	Rehausse la sécurité dans les zones enclavées		
Cadre des	1	0	1	0	Non	1	1	0	0
Marché	0	0	0	0	Non	0	0	0	0
Crise	0	0	0	0	Non	0	0	0	0
Réalm/Eurd	0	0	0	0	Non	0	0	0	0
Europe/Venice	0	0	0	0	Non	0	0	0	0
Home	0	0	0	0	Non	0	0	0	0
Deligne	0	0	0	0	Non	0	0	0	0
Héberg normandie	1	1	0	1	0	Non	1	1	0

Neurochirurgie (SIOS)

modalité	Territoire du SIOS : Calvados				Territoire du SIOS : Rouen-Eure		
	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SIOS	Différentiel	Demande recevable en nombre d'implantations	Autorisées au 29/03/2021	Prévues à échéance du SIOS	Demande recevable en nombre d'implantations
radiochirurgie intracrânienne et extracrânienne en conditions stéréotaxiques	0	0 à 1	0 à +1	oui	0	0 à 1	0 à +1